



Règlement de stationnement
Rue Saint Médard, Veneffles,

23-V-240

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de Châteaugiron,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212 - 2 et suivants,
Vu le Code de la Route et notamment ses articles R 417 – 3 et suivants,
Vu le Code Pénal et notamment l'article R 610 – 5,
Vu la demande de la société BRETAGNE MACE DEMENAGEMENT, sise, 13 rue de la Croix 35310 MORDELLES pour occuper le domaine public afin de réaliser un déménagement au N°12, rue Saint Médard Veneffles à CHATEAUGIRON (35), le lundi 11 septembre 2023 de 08h00 à 19h00.

Considérant que cette occupation nécessite une réglementation temporaire de la circulation et du stationnement pour la sécurité des usagers,

ARRETE:

ARTICLE 1:

Le pétitionnaire est autorisé à occuper le domaine public dans le cadre d'un déménagement au N°12, rue Saint Médard à CHATEAUGIRON (35), le lundi 11 septembre 2023 de 08h00 à 19h00.
Le pétitionnaire est autorisé à stationner le véhicule sur le trottoir et sur la chaussée devant le N°12 rue Saint Médard Veneffles à Châteaugiron, le lundi 11 septembre 2023 de 08h00 à 19h00.

ARTICLE 2:

La signalisation sera posée par le pétitionnaire dans les conditions prévues par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Le pétitionnaire est responsable des accidents qui pourraient survenir par défaut ou insuffisance de la signalisation.
La circulation devra être maintenue en toute circonstance.

ARTICLE 3:

Le présent arrêté prendra effet dès la mise en place de la signalisation correspondante.
Toute infraction sera poursuivie conformément aux lois et règlements.

ARTICLE 4:

Le présent arrêté sera transmis pour exécution chacun en ce qui le concerne :
Au Directeur Général des Services de la ville.
Au Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Châteaugiron.
Le présent arrêté sera :
- affiché en Mairie,
- affiché sur la voie publique,
- publié au recueil des actes administratifs.

Châteaugiron, le 03 août 2023.
Pour Le Maire absent,
Par délégation,

Philippe LANGLOIS

